

CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

CFGA

FORMATION GRATUITE*

ASSOCIATIONS EMPLOYEURS
ou futures employeurs des P.O.

* pour les adhérents
à UNIFORMATION

Salarié ou bénévole, intéressé ?

**FORMATION
THÉORIQUE**

6 jours

de 9h30 à 17h30

Du 8 novembre au
13 décembre
2018

à PRADES

INFORMATIONS

07 81 28 37 49

secretariat@formation-association.org

Contactez Séverine !
Notre coordinatrice formation

POURQUOI CETTE FORMATION EST FAITE POUR VOUS ?

- Acquisition de compétences pour le bon fonctionnement du projet associatif
- Formation Certifiante : délivrée par un organisme habilité par la DRJSCS Occitanie
- Contrat PEC : formation contribuant à la validation du plan de formation



VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE - HABITAT SOCIAL - PROTECTION SOCIALE

CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE



OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PARTIE THÉORIQUE

6 jours de 9h30 à 17h30

Du 8 novembre au 13 décembre 2018 à PRADES

PROGRAMME

<p><u>Jeudi 8 novembre</u></p> <p>INTRODUCTION ÉLABORATION D'UN PROJET</p>	<p><u>Jeudi 15 novembre</u></p> <p>PRINCIPE FONDAMENTAUX DE LA LOI 1901 GOUVERNANCE ET ORGANISATION</p>	<p><u>Jeudi 22 novembre</u></p> <p>ÉVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF RELATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS</p>
<p><u>Mardi 29 novembre</u></p> <p>PRINCIPES DE BASE DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION FINANCIÈRE</p>	<p><u>Jeudi 6 décembre</u></p> <p>LES RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES</p>	<p><u>Jeudi 13 décembre</u></p> <p>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ÉLABORATION D'UN PROJET</p>

PARTIE PRATIQUE : 120 heures (soit 20 jours)

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique sur le livret de formation. Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat à la formation.

Conditions de prise en charge par UNIFORMATION

- Être salarié ou dirigeant bénévole d'une association employeur
- Être adhérent à l'OPCA UNIFORMATION
- S'engager à être présent à l'intégralité de la formation

D'autres solutions de prise en charge peuvent être envisagées

Si vous ne remplissez pas ces conditions, **contactez-nous au 07 81 28 37 49 ou par mail à secretariat@formation-association.org**